

TERMES & CONDITIONS

L'offre complète de FluoroSeal inc. consiste en cette soumission ainsi que les termes et conditions s'y rattachant ci-bas. Toute proposition, négociations ou écrits préalables relatifs à cette offre sont de ce fait nuls et non-avenants.

Modalités de paiement Paiement net dans (30) jours après la date de facturation. Nouveaux clients, 50% lors de la commande, 50% avant l'expédition. Les commandes d'outre-mer, paiement en avance. Valeur minimale de la commande, 185.00€ plus frais d'expédition. Client assume sa portion des frais du virement par fil ainsi que d'autres frais bancaires. Un frais de 5% s'applique sur tout achat fait par carte de crédit.

Annulation d'achat Les items standards sont sujets à des frais de retour de 20%. Les annulations de commandes spéciales sont traitées sur une base individuelle et sont assujetties à des frais d'annulation, normalement en proportion aux dépenses encourues.

Taxes Toutes taxes de vente, incluant mais ne se limitant pas aux taxes de valeur rajoutée (VAT), sont exclues.

Expédition À partir de l'usine de Montréal, Québec, Canada. Tous les envois internationaux ont un emballage/caisse spéciale pour le transport par avion ou navire. L'emballage international sera facturé au taux de 55.00€ par caisse. Nous nous réservons le droit des envois partiels.

Validité des prix Les prix sont valides pour trente (30) jours à partir de la date d'émission de la soumission. La fluctuation des prix et de la disponibilité des matériaux est responsable de nos jours des conditions hors de notre contrôle et nous les considérons comme un cas de Force Majeure. Comme résultat, nous nous réservons le droit d'augmenter les prix et délais de livraison avant d'accepter une commande, selon la notification de nos fournisseurs.

Livraison Les délais de livraison sont calculés en usine, après la réception de la commande. Le client doit confirmer la validité des délais de livraison, qui peuvent varier selon la disponibilité des matériaux et de la charge en usine.

Commande partielle Nous nous réservons le droit de réviser et d'ajuster les prix dans le cas d'une commande partielle.

Pais d'origine Les robinets FluoroSeal® sont manufacturés au Canada et/ou en Chine. Sauf si spécifié par le client, nous nous réservons le droit de livrer des robinets d'une des deux sources, sans en spécifier l'origine au client. Dans le cas de restrictions, ces dernières doivent être communiquées lors de la requête initiale, avant de placer une commande. Les coûts résultants de ces restrictions tel les douanes, taxes, frais de documentation, de manutention ou de cancellation de commande sont la responsabilité du client.

Responsabilité FluoroSeal Inc. décline toute responsabilité quant au sinistre, aux dommages, au coût de réparations, à toute sorte de dommages indirects ou consécutifs, qu'ils soient établis en fonction de la garantie (à l'exception de l'obligation acceptée par FluoroSeal Inc. sous la rubrique précédente "Garantie"), du contrat ou de la négligence, découlant de la conception, de la fabrication, de la vente, de l'utilisation ou de la réparation des produits ou des conceptions techniques fournies au client. Tout litige sera interprété selon les lois de la province du Québec, Canada et toute poursuite, action légale ou instance issue de ces termes et conditions sera instituée dans la juridiction de Montréal, Québec, Canada.

Garantie FluoroSeal Inc. offre une garantie d'un (1) an sur ses produits fabriqués de la date d'expédition pouvant aller jusqu'au remplacement de ceux qui présentent un vice de matériel ou erreur d'exécution à condition qu'ils aient été utilisés selon les recommandations de FluoroSeal Inc. Toutefois, si le résultat de l'inspection faite par FluoroSeal Inc. révèle que les produits sont défectueux ou ont besoin d'un ajustement, le montant du dit ajustement ne devra pas dépasser le montant du prix de vente nette du ou des produit(s) défectueux seulement ainsi qu'aucune indemnité ne sera allouée pour le travail ou le coût de réparation ou de remplacement des produits défectueux ou des défauts de fabrication ou des dommages résultants de ceux-ci. FluoroSeal Inc. garantit les produits qu'elle vend provenant d'autres manufacturiers jusqu'à concurrence de la garantie que ces derniers offrent. Lorsque la conception technique ou les travaux de fabrication sont fournis, l'acceptation du client des modèles de FluoroSeal Inc. ou de la réalisation des travaux libérera FluoroSeal Inc. de toute obligation autre que celle exprimée dans la garantie des produits de FluoroSeal Inc.

CECI CONSTITUE LA GARANTIE EXCLUSIVE DE FLUROSEAL INC. FLUROSEAL INC. DÉCLARE N'AVOIR AUCUNE AUTRE GARANTIE, EXPRÈS OU TACITE, ET DÉCLINE, PAR LA PRÉSENTE, TOUTES AUTRES GARANTIES TACITES DE LA QUALITÉ MARCHANDE ET DE L'ADAPTATION RELATIVE À UN BUT PARTICULIER QUI DÉPASSERAIENT LES OBLIGATIONS PRÉMENTIONNÉES LES EXCLUENT DE SA GARANTIE.

FluoroSeal Inc. n'assume, ni autorise toute personne d'assumer en son nom, toute autre obligation concernant la vente de ses conceptions techniques ou de ses produits. Cette garantie ne s'applique pas à aucun produit ou pièces de produit qui (a) ont été réparées ou ont subi des altérations en dehors de l'usine de FluoroSeal Inc.; (b) ont été mal utilisés, négligés ou soumis à des accidents; (c) ont été utilisés d'une manière contraire aux instructions ou recommandations de FluoroSeal Inc. FluoroSeal Inc. décline toute responsabilité quant aux erreurs de conception dues à l'information inappropriée ou incomplète fournie par le client ou ses représentants.

Remarques additionnelles 1) Afin de couvrir les frais administratifs associés aux demandes de documentation supplémentaire, un montant de 45.00€ sera rajouté aux commandes de 3,500€ et moins nécessitant des rapports des tests de matériaux ou hydrostatiques. Les commandes de valeur supérieure ou autres demandes de documentation seront traitées sur base individuelle.